



**Vaudreuil-Dorion**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

*L'avenir est ICI*

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

## **La Ville de Vaudreuil-Dorion et le syndicat des cols bleus signent la nouvelle convention collective**

**Vaudreuil-Dorion, le 1<sup>er</sup> février 2019** – La Ville de Vaudreuil-Dorion et le Syndicat manuel des travailleurs et travailleuses de la Ville de Vaudreuil-Dorion (CSN) sont heureux d'annoncer qu'ils ont procédé, ce 1<sup>er</sup> février 2019, à la signature de leur convention collective.

Ce nouveau contrat de travail de 7 ans couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2024. Il prévoit des augmentations salariales de 2,2 % rétroactivement pour l'année 2018 et de 2,4 % par année de 2019 à 2024 inclusivement sous réserve de l'indice des prix à la consommation jusqu'à concurrence de 2,5 %.

Selon Isabelle Bureau, directrice du Service des ressources humaines, et Olivier Van Neste, directeur du Service du développement et de l'aménagement du territoire, les termes de l'entente s'inscrivent dans des objectifs d'efficience, de stabilité des équipes de travail, de souplesse organisationnelle, de conciliation travail-famille, d'équité et de reconnaissance de l'apport des cols bleus dans la qualité des services offerts aux citoyens.

Pour le maire de la Ville de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon, et le directeur général, Martin Houde, cette entente témoigne du respect des orientations en matière de qualité des services et de reconnaissance de la contribution des cols bleus à cet égard. « Nous félicitons les équipes de négociation patronale et syndicale pour leur travail et leur persévérance qui auront permis l'atteinte d'objectifs mutuellement avantageux », a déclaré M. Houde.